

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-ME

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 143

Page 1 de 3

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

LEYCO-ME

Identification de la société/entreprise

Société :	Leyco Chemische Leyde GmbH	Téléfax : ++49 (0)
Rue :	Industriestraße 155	2236-966-00-10
Lieu :	D--50999 Köln	Téléphone : ++49 (0)
Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-0	2236-966-00-29
Interlocuteur :	Eckart Inkemann	
Service responsable :	Eckart Inkemann	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	0049 (0) 2236 966 00 29	

2. Identification des dangers**3. Composition/information sur les composants**

Caractérisation chimique (préparation)

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
	102-71-6	Triethanolamin	15 - 30 %	
	68515-73-1	Nichtionische Tenside	1-5 %	Xn R22-41
	2717-15-9	Anionische Tenside	1-5 %	Xn R22-38-41

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours**Après contact avec la peau**

Rincer à l'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Ne pas faire vomir. S20 - Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**Information supplémentaire**

ne s'enflamme pas

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Les précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuel.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-ME

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 143

Page 2 de 3

Les précautions pour la protection de l'environnement

Verser à l'égout avec beaucoup d'eau. Ne pas contaminer l'eau superficielle.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conteneur en plastique de HDPE, acier inoxydable

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes de sécurité

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique : liquide
 Couleur : jaune
 Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) :	ca. 11	Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point/intervalle de fusion :	0 °C	
Point d'ébullition :	100 °C	
Pression de vapeur :	23 hPa	
(à 20 °C)		
Pression de vapeur :	<110 hPa	
(à 50 °C)		
Densité (à 20 °C) :	1,03 g/cm ³	
Hydrosolubilité :	miscible	
(à 20 °C)		

10. Stabilité et réactivité**11. Informations toxicologiques**

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-ME

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 143

Page 3 de 3

12. Informations écologiques**Persistence et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

Information supplémentaire

L'agent tensioactif contenu est biodégradable à plus de 90%. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. pollue faiblement l'eau

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Contacter les autorités locales compétentes.

Code d'élimination des déchets-Produit070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
Classé comme déchet dangereux.**L'élimination des emballages contaminés**

Emballages contaminés, Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport fluvial

ADNR-Classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime

IMDG-Code : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien

ICAO/IATA-DGR : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. Informations réglementaires**Étiquetage****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau : 1 - pollue faiblement l'eau

16. Autres données**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

22	Nocif en cas d'ingestion.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)